

Montreux



Patrick Régné, le nouveau gérant des lieux, sur le toit du théâtre actuellement en plein chantier. GÉRALD BOSSHARD

L'incendie de l'Alcazar resterait sans coupable

Alors que l'enquête touche à sa fin, les ouvriers s'activent au chevet du théâtre mythique, proie des flammes il y a deux ans

Raphaël Delessert

«Vestiaire de Grace Jones», annonce encore, en anglais, une feuille collée sur une porte. A Territet (Montreux), le Théâtre de l'Alcazar a accueilli la sculpturale chanteuse jamaïcaine pour deux shows en 1990 dans sa superbe salle de spectacle. Là même où l'impératrice Sissi avait donné plusieurs bals près d'un siècle plus tôt.

Construit en 1895 par l'architecte vaudois Eugène Jost et classé monument d'importance nationale, l'Alcazar a subi deux incendies d'envergure. Le premier en janvier 1984, et le second, il y a bientôt deux ans, en septembre 2012. Le feu a pris derrière la scène et dévoré le toit du bâtiment. Les lances à incendie des

nombreux pompiers dépêchés sur place ont provoqué des dégâts encore plus conséquents. Le sinistre a généré émotion, rumeurs et médisances sur la Riviera. La personnalité haute en couleur de Dad Régné, propriétaire des lieux aux allures de dandy baroque, n'est pas étrangère à ces ragots: l'homme ne laisse pas indifférent.

Aujourd'hui, Dad Régné, malade et placé dans un établissement médical, a transmis le témoin à son fils Patrick. Tandis que ce dernier s'active pour restaurer le théâtre, il se murmure que dans les bureaux de la justice vaudoise, le procureur en charge de l'enquête s'apprête à classer le dossier. «La décision n'est pas encore rendue, nuance le magistrat, qui concède néanmoins que «l'enquête pénale approche de son terme».

«Selon la justice, le rapport de police conclut à un incendie probablement d'origine technique, sans être en mesure d'exclure une intervention humaine», lui fait écho Patrick Régné. Le quadragénaire a repris la gestion de l'Alcazar l'an dernier et ne ménage pas ses efforts pour rendre son lustre au théâtre. Le chantier a débuté il y a six mois, sous l'étroite sur-

veillance des architectes et historiens cantonaux. «Le Service des monuments historiques se déplace à Territet une fois par mois au moins. On ne fait rien sans leur demander leur accord.» Mieux, Patrick Régné, qui partage son temps entre la Riviera et New York, où il a créé une agence spécialisée dans le luxe et la mode, s'attache à rendre à l'édifice sa silhouette originelle. «L'Alcazar a été bricolé, puis rebricolé. Je veux qu'il redevienne le plus semblable possible à ce qu'il était en 1895.» Coût du chantier: 6 millions de francs.

Congrès et spectacles

La salle des fêtes continuera à accueillir banquets et réceptions. Mais le nouveau propriétaire souhaite aussi héberger conférences, congrès et spectacles dans ses murs. «Je travaille actuellement au nouveau design de la scène; elle sera équipée de façon à être très polyvalente. De façon générale, et à l'instar du Musée des calèches, qui jouxte la salle, je veux ouvrir le bâtiment à un plus large public qu'auparavant.»

Avant cette échéance, espérée à fin 2015, charpentiers, couvreurs,

électriciens et maçons continueront à se succéder au chevet du monument. «Nous avons commencé par le toit, dont une partie avait brûlé. Nous allons rendre la toiture incombustible et la doter d'un plaquage en ferblanterie, comme à l'origine», détaille Patrick Régné, juché sur un échafaudage.

Les ouvriers travaillent actuellement à la réfection des sols de la salle des fêtes et de l'ancien fitness situé au rez-de-chaussée. Les parquets ont été enlevés et une nouvelle chape sera coulée ces prochains jours. «Il y a pas mal de mauvaises surprises, et quelques bonnes aussi: par exemple, nous avons découvert que l'installation électrique qui équipe la grande salle était neuve.»

Désireux de ressusciter l'Alcazar pour rendre à ce lieu de fêtes son aura passée, Patrick Régné souhaite perpétuer l'œuvre de son père, Dad, dont il a hérité la tignasse, soignée et portée longue. «Mon père souffre de graves problèmes de mémoire. Certains jours, enthousiaste, il veut voir tous les plans du chantier que je conduis. D'autres jours, il oublie qu'il a été le propriétaire de l'Alcazar.»

Implantation contestée de trente villas à Blonay

Une vingtaine de riverains, mais aussi Pro Natura et Pro Riviera, contestent un projet immobilier situé près d'une zone de verdure

Un dossier pour l'implantation de trente villas jumelles avec garage, trente places de parc extérieure et un chemin d'accès privatif au chemin des Cuarroz, à Blonay, a été mis à l'enquête publique en juillet. Les bâtiments seraient érigés dans le hameau En Chenalet-taz, près du cours d'eau l'Ognonnaz, sur une parcelle de 49 000 m². Le projet s'implanterait sur près de 20 000 m². Vingt-trois oppositions, émanant de riverains et d'associations comme Pro Natura et Pro Riviera ont été déposées.

Pour Anne-Lise Knopf, présidente de Pro Riviera, le projet d'implantation ne «prend pas en compte les objectifs du Plan directeur communal de Blonay». L'objectif 23 de ce plan mentionne notamment qu'il convient «de conserver des espaces de verdure suffisants dans les prolongements du cours de l'Ognonnaz».

Selon Pro Natura Vaud, le projet porte «atteinte à un secteur de verdure, constituant central de la trame verte des hauts de la Riviera». L'organisation qui milite pour la protection de la nature estime que cette zone, exploitée en partie par l'agriculture, doit être «intégralement protégée pour assurer un espace vital suffisant pour la flore et la faune». De nombreuses populations d'oiseaux «s'abritent, nidifient et se reproduisent dans ce cordon boisé. Sans compter les nombreux insectes qui y vivent», précise Michel Bongard, secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud.

Les deux associations fustigent également le surdimensionne-

ment de la zone à bâtir à Blonay. Et demandent à ce que la parcelle sur laquelle les villas seraient implantées soit reclassée en zone non constructible. «Le Plan directeur cantonal induit le déclassement des terrains non équipés, non construits depuis plus de quinze ans, qui ne font pas l'objet d'un projet à court terme, situés loin des dessertes et des centres bâtis: la parcelle concernée cumule la majeure partie de ces critères», détaille Anne-Lise Knopf. «On ne peut pas dire qu'il n'y avait pas de projet, le promoteur en parle à notre Commission d'urba-

«Ce projet porte atteinte à un secteur de verdure, constituant central de la trame verte des hauts de la Riviera»

Michel Bongard, secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud

nisme depuis des années. De surcroît, l'aménagement d'un accès sur l'Ognonnaz et le raccordement aux équipements publics ont été mis en œuvre», rétorque Bernard Degex, syndic de Blonay.

Pro Natura propose de son côté une autre solution pour l'habitat: «Densifier des secteurs déjà construits», selon les prescriptions de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire modifiée; estimant que le projet futur constitue «un véritable gaspillage». L'augmentation du trafic automobile dans le secteur ainsi que l'absence de dessertes de transport public à proximité du futur lotissement sont également critiquées par les opposants. **Christophe Boillat**

Le projet de lotissement contesté



Le Manoir fait le tour du monde pour ses 10 ans

La salle de concert de Saint-Maurice s'offre un festival et des formations metal venues d'Algérie, du Brésil ou encore d'Italie

«Il ne manque plus que quelques groupes asiatiques et on aura fait le tour du monde», rigole Eric Silveti. Le Chablaisien, qui a repris l'an dernier la programmation du Manoir à Saint-Maurice, promet de faire voyager les «metalleux» cette saison.

La salle accueillera ainsi les Brésiliens d'Eminence, les Algériens de Lelahell, les Français de Dolls Of Pain, les Italiens de Handful of Hate ou encore les Roumains de Negura Bunget. En complément de ces hordes étrangères, une quinzaine de formations suisses se bousculeront sur la scène valaisanne.

Les concerts reprendront le 13 septembre. «On pourra y entendre du metal, tous styles confondus, avertit le programmeur: de l'indus au death en passant par le black et le pagan.» En marge de ces soirées, des tournois de bras de fer ou de jeux vidéo rythmeront la saison. Qui sera surtout marquée par la célébration du 10e anniversaire du bar-scène: «Un festival sera organisé au Pont-Rouge, à Monthey, les 5 et 6 décembre», annonce Eric Silveti. La première tête d'affiche est déjà connue et a de quoi faire saliver: Burning Rain compte quelques pointures dans ses rangs, parmi lesquelles Doug Aldrich (ancien guitariste de Ronnie James Dio et de Whitesnake), Matt Star (ex-Whitesnake) ou encore Sean McNabb, vocaliste de Lynch Mob. **D.G.**

www.manoirpub.ch

Vevey Déchetterie mobile en place

Comme annoncé avant l'été, la Ville de Vevey va mettre en place une déchetterie mobile. Installée sur l'esplanade entre la place de la Gare et la Poste, elle sera mise en fonction dès le 23 août. Elle sera ouverte aux habitants de Vevey chaque mercredi entre 17 h et 19 h et les samedis de 9 h à 11 h. Seront recueillis les déchets organiques, le PET, les piles, les métaux, le verre, les ampoules et les néons. Cette démarche répond en partie à la résolution votée en juin par le Conseil communal. **C.BO.**

Le chiffre 38 103

C'est le nombre de véhicules parkés avec l'aide de la Protection civile lors de du 48e Montreux Jazz Festival (4-19 juillet). Un chiffre en net recul par rapport à 2013 où les hommes de la PCI avaient géré pas moins de 50 312 automobiles. Cette différence à la baisse de 12 200 véhicules s'explique, selon Police Riviera, par la mauvaise situation météorologique constatée durant la manifestation et par la gratuité accordée par les transports publics sur la ligne de bus Vevey-Villeneuve. C.BO.

Les Diablerets Au FIFAD aujourd'hui

A 13 h, *Terrain vague*, documentaire de Philippe Grand (entrée libre). A 15 h, *L'exploration aujourd'hui est-elle une utopie, un mensonge ou une réalité encore possible?* en présence de Christian Clot, écrivain et explorateur (entrée libre). A 18 h 30, rencontre avec Anne-Christine Guérin (Editions Guérin), (entrée libre). Dès 17 h 30, films en compétition (payant) *La Suisse vue du ciel*, *Tous les jours la nuit*, dès 20 h, *Defaid a Dringo*, *Mille et une traces*, *We are the rovers*, *Ice fall*, *Montagnes en tête*. **F.W.D.M.**

Lavage sexy



Samedi et dimanche au Centre des Paquays de Villeneuve, les automobilistes pourront faire lustrer leurs carrosseries par des créatures de rêve, femmes ou hommes, de 10 h à 22 h, samedi et de 10 h à 20 h, dimanche. Dès 11 h et chaque 2 heures, Michaël Sucocoy proposera des démonstrations de voltige sur un roadster. Concert samedi dès 22 h. Accès gratuit, lavages payants (20 fr.) F.W.D.M.